

Plateforme de compostage partagée (Champtonier - 04)

« Les déchets : un défi commun à la portée de chacun ».

ACTEUR ET TERRITOIRE



Plateforme de compostage partagée
Champtonier (04)

Mme Charlotte Pellegrino
Pôle déchets

Courriel : charlotte.pellegrino@provencealpesagglo.fr

CONTEXTE

Le contexte réglementaire et l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) ont invité PAA à prendre à bras le corps le problème de la transition écologique en matière de déchets. L'agglomération a mis en place des changements d'organisation pour atteindre les objectifs fixés par la loi :

- Réduire l'enfouissement des déchets de 50% entre 2010 et 2025 (LOI TEPCV Transition Energétique pour une Croissance Verte - 2015)
- Trier à la source les biodéchets à compter du 31/12/2023 (LOI AGECE Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire - 2020).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire l'enfouissement des déchets et améliorer le tri à la source des biodéchets pour optimiser leur valorisation. Fort du constat que plus de 70% des déchets peuvent être triés dont 29% sont compostable, ramener la production d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMr) de 293 kg/habitant/an en 2023 à 202 kg en 2027.

Objectifs quantitatifs

- Harmoniser ses 333 points de collecte
- Vendre 2642 composteurs individuels
- Installer 34 plateformes de compostage en centre bourgs et 58 en établissements de restauration collective

Résultats quantitatifs

- 30 tonnes de biodéchets valorisés en 2023 grâce aux 18 plateformes de compostage partagés installées à ce jour par PAA.
- 1643 composteurs individuels vendus depuis 2022
- 18 plateformes de compostage installées + 5 repris avec les associations (12 de plus prévus à l'automne 2024) et 14 installées en établissements en autonomie

Résultats qualitatifs

Les habitants se sont très vite appropriés ces plateformes.

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'une étude préalable : état des lieux, analyse et choix des scénarios. • Restructuration du SPPGD avec la création de nouveaux pôles et nouveaux postes, dont le pôle administratif et finances (2 nouveaux postes), le pôle entretien, le pôle prévention / communication (6 nouveaux postes) et le pôle biodéchets (2 nouveaux postes). • Le déploiement des dispositifs de compostage et de la collecte séparée.
Planning	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2021 : Lancement d'une étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative incluant l'étude de la mise en œuvre du tri et du traitement à la source des biodéchets. • 2022 : déploiement des bacs de compostage pour l'habitat individuel avec jardin et de plateforme de compostage partagée dans les communes rurales • Livraison du camion de collecte au 1 er trimestre 2025. • Le centre de bio-déconditionnement CMR disponible début 2025. • L'exutoire est projeté sur un méthaniseur prévu début 2025 sur Château-Arnoux-Saint Auban (projet EVE). • Mise en service de la collecte des 200 PAV en 2025.
Année principale de réalisation	<p>2021-2025 avec 2023 pour les solutions de tri à la source des biodéchets.</p>
Moyens humains	<p>Ce sont d'anciens ripeurs reconvertis en agents polyvalents d'entretien des plateformes (sur ces 4 agents 3 sont des anciens ripeurs titulaires), ils s'occupent de l'entretien des bacs : mesure de la température, chasse aux indésirables, apport de broyat de chênes issus de la vallée voisine, aération et humidification, opération de retournement, distribution. Un maître composteur vient compléter l'équipe pour le développement, le déploiement et le suivi du compostage de proximité (contrat de projet).</p>
Moyens financiers	<p>Coût global estimé du projet de tri à la source des biodéchets environ 1 400 000€ TTC Partenaires financiers : Région Sud 400 000€ et ADEME : 298 332€.</p>
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Un maître composteur recruté pour permettre de poursuivre le déploiement du compostage de proximité, mais également s'assurer de la pérennité du geste de tri à la source des biodéchets (formations dispensées aux référents de sites par exemple, développement des supports de communication etc...)
Partenaires mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • L'association Fleur de Pierre a réalisé la conception de bacs avec du mélèze local. • Grâce au soutien de l'ADEME et de la Région SUD, PAA a lancé un Appel à Candidatures auprès de ses communes rurales adhérentes pour l'installation de plateformes de compostage partagé. • Bureau d'Étude Ecogeos pour l'étude préalable (depuis juin 2021) • Bureau d'Étude DV2E pour l'étude de faisabilité pour l'installation d'une plateforme de compostage de norme SPANc3.

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ✓ Une co-construction participative de l'évolution des métiers.
- ✓ Choix de référents de sites
- ✓ Communication ciblée et à l'échelle des communes

Difficultés rencontrées

Parfois, l'emplacement des sites (foncier communal, pertinence du site et craintes de nuisances).

Recommandations